

**16 Provinces**

**Installation du préfet de la Boumi-Louétsi (Mbigou)...**

**Magloire Gnambi promet de travailler avec abnégation et loyauté**



Photo : Félicien Ndong

**Magloire Gnambi (g) entend travailler avec toutes les composantes du département.**



Photo : Félicien Ndong

**Les préfets entrant (g) et sortant autour du gouverneur Benjamin Banguébé Mayoubi.**

**Félicien NDONGO**  
Mbigou/Gabon

LE nouveau préfet du département de la Boumi-Louétsi, Magloire Gnambi, qui remplace à ce poste Venant Ibangot, a été installé dans ses fonctions, le 3 septembre dernier à la faveur d'une cérémonie, à la place des fêtes de Mbigou, par le gouverneur de province, Benjamin Banguébé Mayoubi. Une cérémonie tenue en présence des directeurs, chefs de

service provinciaux et départementaux, ainsi que des auxiliaires de commandement. A noter aussi la présence de ses collègues des départements de la Dola (Ndendé), Alphonse Ndemé, de Ndoulou (Mandji), Raymond Bimbounza et Eric André Zué de la Louétsi-Bibaka (Malinga). A l'adresse du nouveau préfet qui fait ses premiers pas dans le commandement, le gouverneur lui a signifié la nécessité de faire en sorte que son

action cadre avec les recommandations de la plus haute autorité du pays, contenues dans son discours du 16 août dernier. C'est-à-dire œuvrer à la consolidation de l'unité nationale, de la paix et de la cohésion sociale entre les Gabonais. En outre, Banguébé Mayoubi est revenu sur les missions générales des personnels et auxiliaires de commandement contenues dans le décret 724 fixant leurs attributions, pouvoirs et avantages.

D'autant plus que l'Etat, a-t-il poursuivi, attend du nouveau préfet l'application stricte des lois en vigueur dans notre pays, au moment de poser un acte ou de prendre une décision qui concerne le département de la Boumi-Louétsi. Mieux, le gouverneur a invité son collaborateur à toujours faire preuve d'impartialité en mettant l'intérêt supérieur du pays au-dessus de toutes considérations partisans. Les élus locaux, populations, les auxiliaires

de commandement ont été invités à apporter leur soutien au nouveau préfet. Ce dernier devra déjà compter sur le maire de Mbigou qui, dans son mot de bienvenue à ses hôtes, a fait étalage de sa franche collaboration avec le nouveau venu. Comme ce fut le cas avec le préfet sortant, qui aura passé cinq ans dans la Boumi-Louétsi. Magloire Gnambi, remerciant Dieu pour cette grâce qu'il lui a accordée d'intégrer le commandement, a aussi remercié les hautes

autorités d'avoir porté leur choix sur sa personne pour conduire les destinées du département. Aussi, s'est-il engagé à travailler avec abnégation et loyauté sous l'autorité directe du gouverneur, dépositaire de l'autorité de l'Etat dans la province de la Ngounié. Pour ce faire, il a dit compter sur toutes les composantes de sa sphère administrative : chefs de services, élus locaux et nationaux, auxiliaires de commandement, etc.

**... de Mougoutsi (Tchibanga) et du sous-préfet du district de Moukalaba**

**Bongo et Mombo face à l'obligation de faire prévaloir l'intérêt général**



Photo : Mihindou-Mihindou

**Le préfet de Mougoutsi, Roger Romuald Bongo Mavoungou installé par la gouverneure Christiane Leekat...**



Photo : Mihindou-Mihindou

**... qui a accompli le même geste à l'endroit du sous-préfet de Moukalaba, Dieu-Donné Mombo.**

**MIHINDOU MIHINDOU**  
Tchibanga/Gabon

LE préfet du département de Mougoutsi, Roger Romuald Bongo Mavoungou, et le sous-préfet du district de Moukalaba, Dieu-Donné Mombo, viennent d'être officiellement investis dans leurs charges respectives

par la gouverneure de province de la Nyanga, Christiane Leekat. Dans le district de Moukalaba, resté longtemps aux mains d'un chef de bureau, Paul Tchibinda, les populations se sont réjouies de l'arrivée d'un sous-préfet. Tout comme à Tchibanga où elle a installé, la veille, le nouveau préfet de Mougoutsi, en présence des chefs de service, auxiliaires de commandement, Christiane Leekat a procédé au même geste symbolique dans le district de Moukalaba. Occasion pour elle de rappeler aux promus leur rôle et leurs devoirs. "(...) En définitive, vous vous devez, dans l'exercice de vos fonctions, de faire prévaloir l'intérêt

général afin que vos collaborateurs et vos administrés reconnaissent le bien-fondé des ordres reçus de vous et des décisions prises par vous. Ayez des rapports courtois vis-à-vis de votre entourage et de la population avec laquelle vous devez également établir un contact direct", a conseillé la gouverneure. Roger Romuald Bongo

Mavoungou (préfet du département) et Dieu-Donné Mombo (sous-préfet du district de Moukalaba) ont tenu à remercier toutes les personnes qui ont contribué à leur nomination, notamment le président de la République. Avant de déclarer qu'ils ne ménageront aucun effort pour maintenir le cap de la lourde mission qui est

désormais la leur. Les deux promus ont chacun sollicité une franche collaboration de leurs administrés. Faisant d'une pierre deux coups, la gouverneure Christiane Leekat en a profité pour procéder à la visite des bâtiments de la gendarmerie et de la sous-préfecture de Ndenguilila dont les travaux sont encore inachevés.